

Gagner ici, C'est gagner pour toutes !

– 18 février 2021 –



Répression syndicale : Une victoire devant les Prud'hommes de Grenoble

En 2018, la direction de l'ESV Alpes avait décidé de s'attaquer à sept militants de notre organisation syndicale pour leur faire payer leur investissement durant le conflit contre la réforme du ferroviaire. Dès le début de l'ouverture des procédures disciplinaires, nous avons compris que l'unique objectif des dirigeants locaux — avec comme chef de file l'actuel directeur de la DDL Alpes — était de sanctionner et licencier des collègues parce qu'ils sont à SUD-Rail et parce qu'ils luttent pour le service public ferroviaire. Nous avons promis de ne rien lâcher ; le Conseil des Prud'hommes de Grenoble vient de condamner la direction SNCF sur l'ensemble de nos requêtes.

Quelques faits du jugement qui parlent d'eux-mêmes...

- Des témoignages contradictoires, faux et qui ne sont pas objectifs puisqu'ils émanent de responsables SNCF de la même activité. *Sur ce point, nous avons déposé une plainte auprès du Procureur de la République de Grenoble pour attestations mensongères.*
- Le constat d'huissier fait apparaître une surveillance accrue de la direction locale envers le syndicat SUD-Rail Alpes sur internet.
- Par surprise, une nouvelle attestation de l'actuelle RDUO Trains SNCF Voyages a été produite 4 jours avant le jugement... et deux années après le jour du rassemblement de soutien.
- La procédure disciplinaire a plongé les salariées concernés dans une souffrance qui est soulignée par l'inspection du travail.
- La direction SNCF a méprisé les alertes de l'inspection du travail dans ce dossier.
- La direction SNCF est dans l'incapacité de justifier pourquoi d'autres salariées, présentes le 18 juin 2018, n'ont pas fait l'objet de sanction.

C'est une véritable cabale qui a été orchestrée durant l'été 2018 pour affaiblir notre organisation syndicale et ses militantes. Ces agissements sont un exemple flagrant des relations sociales à la SNCF, rythmées par une politique managériale autoritaire qui ne pense qu'à affaiblir notre activité syndicale, notre liberté d'expression et anéantir les droits des salariées.

Nous sommes encore plus fort·e·s aujourd'hui !

À SUD-Rail Alpes, on ne négocie pas la répression syndicale, mais on la combat jusqu'au bout ... nous les avons pourtant prévenues !

Si certaines dirigeantes pensent qu'ils/elles peuvent mater facilement les représentantes du personnel et bien ils/elles se trompent. Il en est de même pour l'ensemble des collègues qui subissent de la pression managériale ; ça suffit, nous combattons sans relâche ces méthodes patronales qui brisent des vies.

La direction SNCF — qui serait écœurée par cette décision — peut encore faire appel. Nous lui conseillons de revenir à la raison et d'abandonner ce combat. Si cela n'était pas le cas, nous considérerions que l'acharnement continue envers notre organisation syndicale et ses militantes... ce qui inévitablement dégradera les relations sociales sur la DDL Alpes en premier lieu, mais aussi au sein des autres établissements fautifs.



Cette victoire juridique renforce plus que jamais notre syndicalisme de lutte sur la région Alpes. N'hésitez plus à nous rejoindre !